

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 21 (1887)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1887.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Dr Guillaume à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

VITALITÉ CURIEUSE CHEZ LES FRELONS

En me promenant aujourd'hui, 21 Septembre, dans mon petit jardin, j'ai entendu tout à coup le bruit bien connu du vol d'un frelon. En levant les yeux,

j'aperçus un de ces dangereux insectes qui semblait se débattre dans une grande toile d'araignée tendue parmi les branches touffues d'un lierre. En examinant mieux, je vis qu'il s'agissait d'un énorme frelon, acharné sur une malheureuse guêpe, d'assez grande taille. Il la piquait, la mordait avec ses puissantes mandibules, et finit par la couper littéralement en deux. Dans ce moment, je donnai un coup de baguette sur la toile où se livrait ce combat bien inégal, et je le donnai si malheureusement que le frelon tomba à terre en deux morceaux : d'un côté l'abdomen, de l'autre le reste du corps, c'est-à-dire la tête, le corselet et les six pattes. Je laissai là ces deux tronçons sans plus m'en inquiéter, et m'en allai en songeant à ce combat entre gens de même race et de mêmes moeurs. Je croyais jusqu'alors que les guêpes, comme les loups, ne se mangeaient pas entre elles ; je venais d'avoir la preuve du contraire. Ma pauvre guêpe avait probablement voulu s'emparer d'une araignée sur sa toile, dans laquelle elle s'était empêtrée, sans doute, jusqu'au moment où le terrible frelon l'avait aperçue se débattant, et alors..... on sait le reste.

Environ cinq heures après ce petit drame, je ressuis dans le jardin et retrouvai à la même place l'abdomen du frelon, mais plus de corps ; le train de devant avait disparu. Quelque oiseau, pensai-je, l'aura mangé. Mais, m'étant baissé pour examiner mes vases à fleurs, à quelques pas de là, je vis un gros frelon se promenant gravement sur la plate-bande. Après un examen rapide, je reconnus ma bête du matin, que je croyais avoir tuée, et qui voyageait sans son ventre. Je pris les deux tronçons de l'insecte et les apportai dans ma chambre. Chaque fois qu'on touchait l'abdomen, un aiguillon énorme dardait vivement dans la direction de l'objet qui l'irritait, et l'on voyait perler à son extrémité une gouttelette de venin ; cet aiguillon sortait aussi de temps à autre sans motif. Quant à l'avant-train de la bête, il persistait à se promener, toujours menaçant, et mordant avec furie, de ses mandibules, ma plume ou tout autre objet que je lui présentais.

Pour terminer les souffrances (si souffrance il y a) du frelon, je séparai la tête du corselet. O prodige ! Cette tête conserva encore toute sa vie, toute sa lucidité. Lorsque je voulus

la toucher du doigt, les antennes se remuèrent et se dirigèrent en avant, et les mandibules s'ouvrirent et se refermèrent, essayant encore de me saisir et de me mordre.

Ces faits prouvent une rare ténacité dans la vie de cet insecte.

G.

L' HÉLIOPHARE

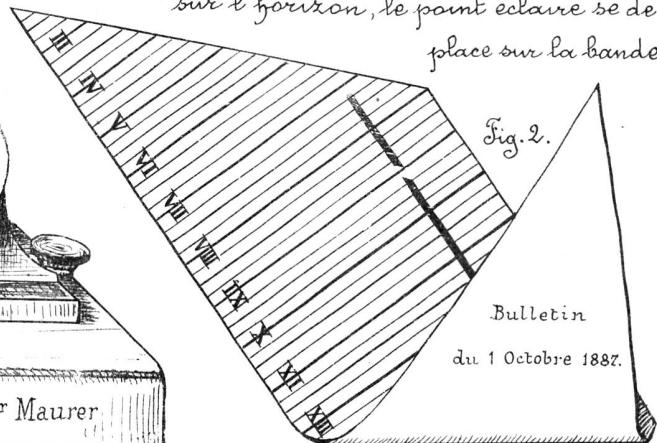
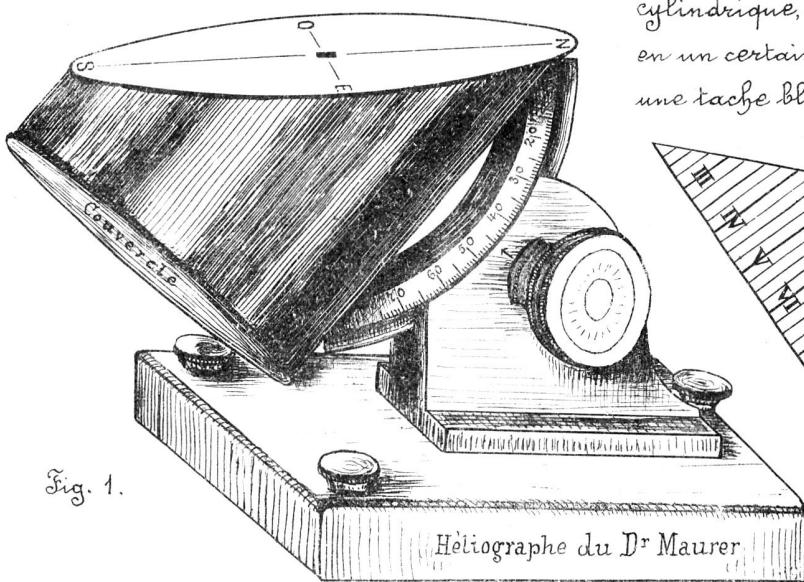
Notre intention, en publiant le présent article dans le Rameau de Sapin, n'est point de faire une étude des différents systèmes d'appareils connus sous le nom d'"héliographes" et destinés, comme leur nom l'indique, à enregistrer le temps pendant lequel le soleil a brillé pour chaque jour de l'année. Nous n'aborderons pas non plus la discussion de l'importance que peut avoir, au point de vue médical et hygiénique, la connaissance du nombre d'heures pendant lesquelles le soleil huit dans une localité ; nous laissons cela à une plume plus autorisée que la nôtre et nous nous proposons simplement de faire connaître aux amis du Club Jurassien en général et aux lecteurs du Rameau de Sapin en particulier les deux héliographes que le Club a installés, l'un à la Chaux-de-Fonds, l'autre à Treuchâtel, dans le but de faire des études comparatives de l'état journalier du ciel des Montagnes neuchâteloises et du Vignoble.

Ces héliographes sont du système Maurer. Ils se composent essentiellement, comme le montre le dessin ci-dessous (fig. 1), d'une boîte cylindrique, dont la base supérieure est percée d'une petite ouverture rectangulaire, et d'une bande de papier sensibilisé appliquée contre la paroi interne de la boîte.

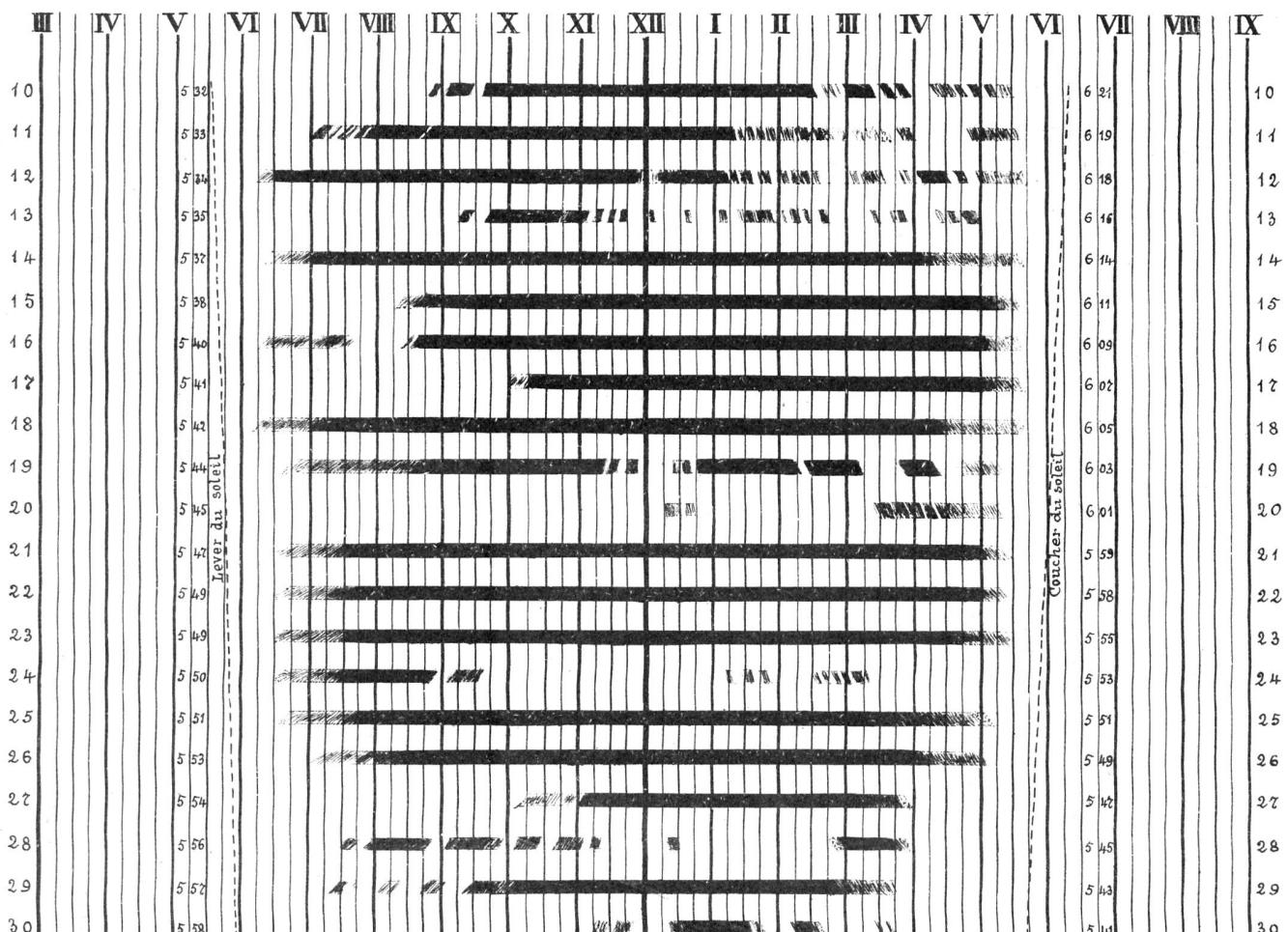
Cette bande de papier (fig. 2) est imprégnée de ferricyanure ferrique et d'un acide organique quelconque. Sous l'influence de la lumière du soleil, et de cet acide, le ferricyanure ferrique donne naissance à du ferricyanure ferreux ou bleu de Turnbull ; par conséquent, aux points de la bande de papier exposés à l'insolation directe, il se forme une tache bleue très nettement marquée.

Cela posé, le fonctionnement de l'appareil, aussi simple que précis, se comprend facilement : les rayons de soleil, pénétrant par la petite ouverture ménagée à la partie supérieure de la boîte

cylindrique, vont tomber sur la bande de papier en un certain point, où se forme immédiatement une tache bleue ; à mesure que le soleil se déplace sur l'horizon, le point éclairé se déplace sur la bande



de papier et il en résulte une ligne bleue continue si le soleil a brûlé toute la journée, et discontinue s'il a brillé par intermittences. Ainsi, la bande de papier étant divisée en parties proportionnelles aux chemins parcourus par le soleil pendant les différentes heures de la journée, on comprend qu'on pourra non seulement juger, par l'aspect de la bande de papier, du temps total pendant lequel le soleil a brillé, mais encore dire : il a brillé de telle à telle heure, il a été caché de telle à telle heure. Afin de mieux faire comprendre la chose, nous donnons ci-dessous la série des bandes du 10 au 30 Septembre.



Les héliographes sont d'invention toute récente ; cinq villes seulement en possèdent en Suisse : ce sont Berne, Bâle, Zurich, Davos et Lugano. Actuellement on doit ajouter à cette liste Denechâtel et Chaux-de-Fonds. Les observations faites dans les cinq premières villes sont publiées journalièrement dans le bulletin du Bureau central météorologique de Zurich. Peut-on pas, afin de donner aux observations qui seront faites à Denechâtel et à la Chaux-de-Fonds toute l'utilité désirable, faire des démarches en vue d'obtenir la publication de nos résultats conjointement avec ceux des villes citées plus haut ? C'est là une proposition que nous soumettons à qui de droit, en espérant qu'on voudra bien la discuter et si possible y satisfaire.

Il nous reste, en terminant, à témoigner au nom de tous les clubistes, qui, nous n'en doutons pas, partagent nos sentiments, notre reconnaissance, au Comité du Rameau de Sapin, qui

a prélevé sur la Caisse de ce Journal l'argent nécessaire à l'achat de nos héliographes, et à M. le Dr. Hilfiker, aide-astronome à l'Observatoire, qui a installé l'instrument à Neuchâtel.

J. Gamet.

MASSACRE DE CHEVREUILS. - La loi protège les chevreuils dans notre canton, et l'on poursuit avec une extrême sévérité les braconniers qui tuent ces charmants animaux. Mais à quoi sert cette protection, à quoi bon chercher à multiplier les chevreuils dans nos forêts, si dès qu'ils s'aventurent au-delà de la frontière, ils tombent sous le plomb des chasseurs bernois ? Le canton de Berne permet-il d'occire ainsi sans pitié, et ouvertement, ces délicats et charmants animaux ? On le croirait, car voici ce que nous avons pu lire récemment dans un journal de Bienne :

"Un chasseur de Boujean, M. Segrain, a tué d'un seul coup de fusil, dans les rochers de la montagne de Perles, deux beaux chevreuils. Voilà un coup rare."

Ajoutons que ce petit entrefilet a été reproduit sans aucune observation, sans commentaires, par la plupart de nos journaux neuchâtelois ! Pe pourrait-on pas demander au canton de Berne de protéger aussi les chevreuils, comme le font Vaud et Neuchâtel ? G. G.



CONTES POPULAIRES NEUCHATELOIS

XX

LA TOUFFE D'HERBE

Une touffe d'herbe s'était enracinée entre les pierres disjointes d'un antique clocher. En voyant cette herbe fraîche et plantureuse, les habitants du village, gens pratiques par excellence, regrettaien amèrement qu'elle ne fut pas utilisée ; mais, juchée à une si grande élévation, il était impossible à une chèvre ou bien à un mouton d'aller la brouter.

Après avoir bien réfléchi, les plus courageux de ces bons citoyens grimpèrent jusqu'au sommet de la tour, et, ayant assujetti une forte corde passée sur une poulie, ils réussirent à hisser le taureau de la commune jusqu'à la hauteur de la touffe d'herbe.

Il est bon de dire que la corde ayant été attachée au cou de l'animal, celui-ci n'avait pas tardé à être étranglé, avant même d'avoir opéré la moitié de son ascension.

Une grande foule se trouvait réunie devant le clocher pour assister à ce spectacle extraordinaire, lorsqu'un des badauds, voyant le taureau tirer la langue par l'effet de sa pendaison, ne put s'empêcher de s'écrier : "Regardez donc comme notre taureau se réjouit de pouvoir bientôt savourer cette bonne herbe, il en tire déjà la langue !"

Un ancien clubiste.

